

Mardi 9 juin 2009

NE PAS DIFFUSER EN DEHORS DE FRANCE

Korian poursuit ses investissements et renforce sa structure financière par une augmentation de capital de 70 millions d'euros

- **Opération avec suppression du droit préférentiel de souscription et délai de priorité pour les actionnaires existants**
- **Délai de priorité à raison de 2 actions existantes pour 15 actions anciennes détenues avec un prix de souscription de 19 euros par action nouvelle, soit une prime de 16% par rapport au cours de clôture du 5 juin**
- **Délai de priorité des actionnaires et période de souscription du public du 9 au 11 juin 2009 inclus**

L'opération a pour but d'accroître la flexibilité financière du Groupe dans la mise en œuvre de son programme d'investissements concernant les ouvertures de nouveaux lits et l'optimisation de son parc existant. Cette émission s'inscrit dans le cadre plus large de l'adaptation du modèle Korian à l'environnement de marché actuel, incluant notamment une gestion prudente du bilan et une grande sélectivité dans les investissements prévus.

Les principales caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- Une augmentation de capital de 70 033 392 euros (prime d'émission incluse) par émission de 3 685 968 actions nouvelles au prix unitaire de 19 euros par action, réalisée sans droit préférentiel de souscription.
- Les actionnaires de Korian à l'issue de la séance de bourse du 8 juin 2009 bénéficieront d'un délai de priorité de souscription à titre irréductible de trois jours de bourse, non négociable et non cessible, afin de souscrire à titre irréductible, à raison de 2 actions nouvelles pour 15 actions anciennes détenues au prix de 19 euros. Les souscriptions dans le cadre du délai de priorité seront reçues du 9 juin au 11 juin 2009 inclus. Les 41 896 actions auto-détenues par Korian ne bénéficieront pas du délai de priorité.
- Les actions nouvelles, autres que celles souscrites par les actionnaires dans le cadre du délai de priorité à titre irréductible, feront l'objet, du 9 juin au 11 juin 2009 inclus, d'une offre au public en France.
- Le règlement livraison et la cotation des actions nouvelles sur Euronext Paris devraient intervenir le 19 juin 2009.
- Les actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 2009. De ce fait, elles seront cotées sur une ligne distincte des actions existantes sous le code ISIN FR0010769646 jusqu'à la clôture de la séance de bourse du jour précédant la date de détachement du dividende qui pourrait être voté par l'assemblée générale des actionnaires au titre de l'exercice 2008. A compter de la date de détachement du coupon donnant droit à dividende, les nouvelles actions seront cotées sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Trois actionnaires de référence de la Société ont exprimé leur intention de souscrire les actions offertes proportionnellement à leurs droits dans le cadre du délai de priorité. Deux de ces actionnaires (Malakoff Mederic et MACSF) de référence ont par ailleurs formulé des engagements de souscription pour le solde non initialement souscrit. Ces intentions et engagements, qui couvrent l'intégralité de l'augmentation de capital, ont été souscrits par Prédica (montant total de souscription de 21,7 millions d'euros), Malakoff Mederic (montant total maximum de souscription de 21,7 millions d'euros) et MACSF (montant total maximum de 26,6 millions d'euros).

BNP PARIBAS et Rothschild sont Chefs de File et Teneurs de Livre Associés de l'opération.

Service financier

Le service des titres et le service financier des actions de la Société sont assurés par Société Générale Securities Services – 32, rue du Champ-de-tir, BP 81236, 44312 Nantes Cedex 03 jusqu'au 11 juin 2009 inclus.

KORIAN

Le Groupe Korian, créé en 2001, est le leader européen de la prise en charge globale de la dépendance, temporaire ou permanente. Groupe privé employant plus de 12.000 collaborateurs, Korian dispose d'un large portefeuille d'activités complémentaires en France, en Italie et en Allemagne.

Au 31 décembre 2008, les 216 établissements de Korian totalisent 19 890 lits exploités :

En France : - 119 maisons de retraite (EHPAD), 35 cliniques de soins de suite et de réadaptation (SSR) et 12 cliniques psychiatriques pour un total de 13 836 lits

En Europe : 19 établissements en Italie totalisant 2 495 lits et 31 établissements en Allemagne pour 3 559 lits exploités.

Korian dispose d'autorisations d'ouverture pour 1800 nouveaux lits dans ses trois pays d'implantation.

La société est cotée sur le compartiment B de l'Eurolist d'Euronext Paris depuis novembre 2006.

Information du public

Un prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°09-180 en date du 8 juin 2009 est disponible sans frais au siège social de Korian, auprès des intermédiaires financiers ainsi que sur les sites Internet de Korian (www.groupe-korian.com) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Ce prospectus est composé du document de référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 juin 2009 sous le numéro R.09-051 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) en date du 8 juin 2009.

Le Groupe Korian attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risques figurant dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Contact Investisseurs et Analystes : Alexis JUNGELS

Tél : +33 1 55 37 52 25

E-mail : a.jungels@groupe-korian.com

Contact Presse : Francis WEILL

Tél : +33 1 55 37 52 15

E-mail : f.weill@groupe-korian.com

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, hors de France et en particulier sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Korian dans un quelconque pays.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Korian n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions Korian au titre du Securities Act de 1933, ou de faire une offre au public aux Etats-Unis.

Aucune offre publique d'actions Korian n'est effectuée au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ces informations sont uniquement destinées aux personnes (i) ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement ou (ii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'Article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel que modifié.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.